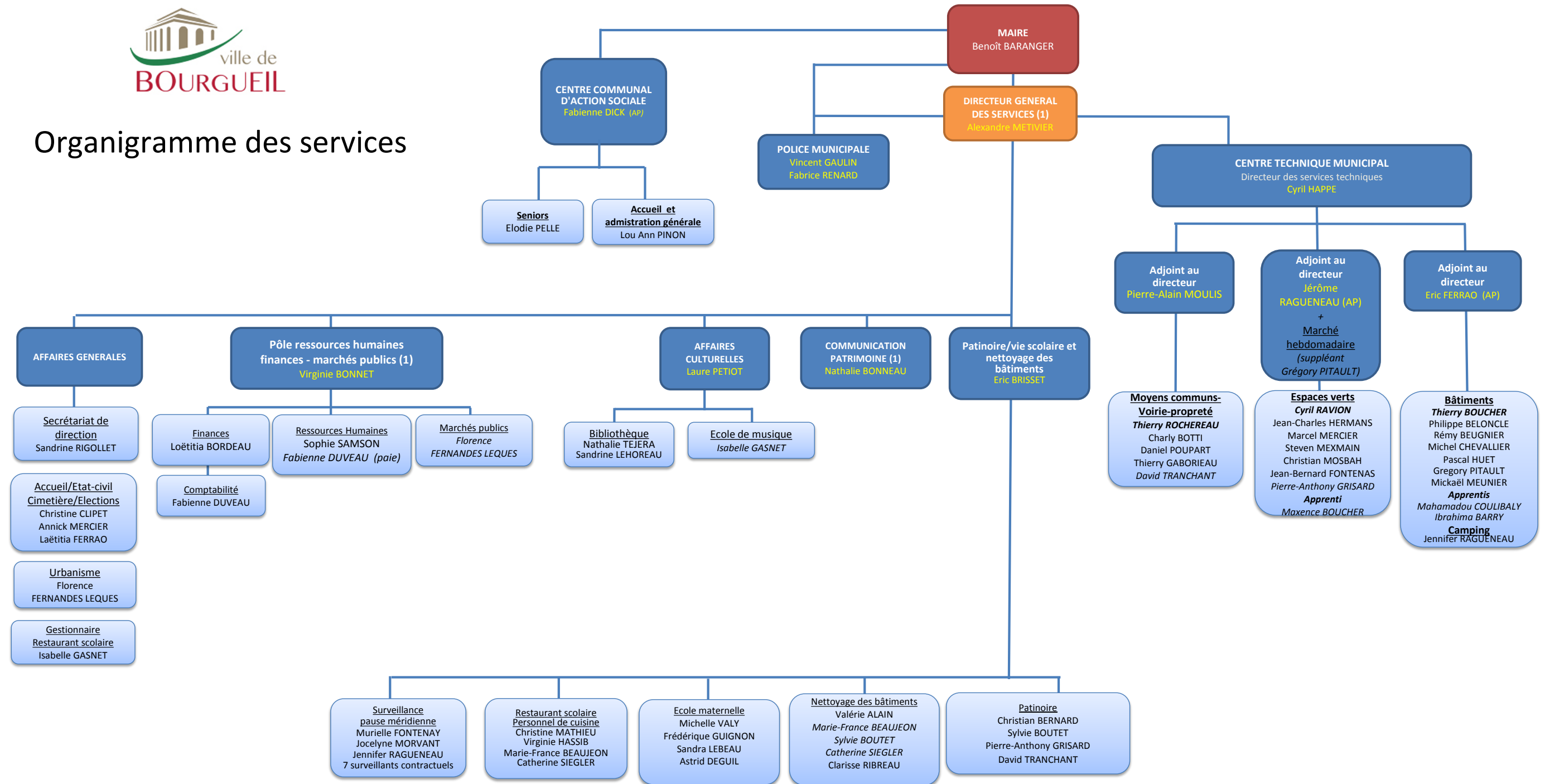




Organigramme des services



(1) - En cas d'absence du Directeur Général des services, la suppléance est assurée par la responsable Communication/Patrimoine ou la responsable ressources humaines.
AP : Assistant de Prévention

